



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

Concepts de base pour évaluer les impacts sur l'environnement

[NOMS DES INTERVENANTS]

[DATE]

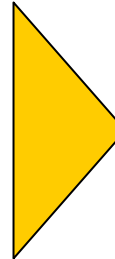
Rappel : Définition de l'ÉIE



L'évaluation des impacts sur l'environnement est

un processus officiel en vue de vérifier :

- les impacts probables des activités ou des projets sur l'ENVIRONNEMENT, ainsi que sur la santé et le bien-être de l'humanité.
- les moyens et les interventions permettant de contrôler et de limiter ces impacts



D'une façon générale, l'environnement est perçu sur les plans physique, biologique et social.

Dans l'ÉIE, le terme « impacts » est utilisé au lieu de l'expression « effets des activités. »

Qu'est-ce qu'un impact?

Qu'est-ce qu'un impact?

L'impact d'une activité est une déviation (un changement) qui éloigne de la **situation de départ**, à cause de cette activité.

La **situation de départ** est la situation ou la condition de l'environnement en l'absence de l'activité.

La **situation de départ** est le concept essentiel dans l'ÉIE.

Plus...

! Pour mesurer un impact, vous devez connaître la situation de départ.

La situation de départ

En décrivant la situation de départ, on découvre de nombreuses composantes environnementales qui PEUVENT être intéressantes

Les composantes intéressantes sont celles que votre activité est susceptible d'affecter ou celles dont la réussite de votre activité dépend

Eau *Quantité, qualité, fiabilité, accessibilité*

Sols *Érosion, productivité agricole, périodes de jachère, salinité, concentrations nutritives*

Faune *Population, habitat*

Hygiène de l'environnement *Vecteurs de maladies, agents pathogènes*

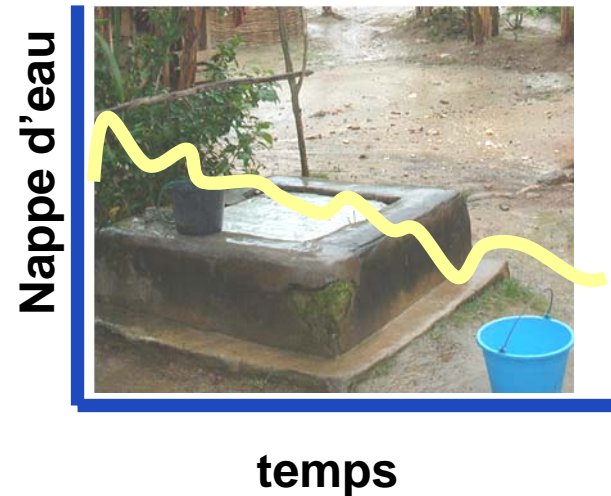
Flore *Composition et densité de la végétation naturelle, productivité, espèces principales*

Écosystèmes *Espèces principales particuliers*

La situation de départ

La situation de départ n'est pas une simple « image instantanée ».

La description de la situation de départ nécessite celle de la **variabilité normale** des composantes de l'environnement et **les tendances actuelles** parmi ces composantes.



Ce graphique des niveaux d'eau souterraine indique à la fois la **variabilité** et une **tendance au fil du temps**.

Ces deux éléments font partie de la situation de départ de l'eau souterraine.

Types d'impacts et leurs caractéristiques

Le processus d'ÉIE
concerne
tous les types d'impacts et
peut les décrire de
plusieurs manières

- * Intensité
- * Direction
- * Étendue spatiale
- * Durée
- * Fréquence
- * Réversibilité
- * Probabilité

Impacts directs et
indirects

Impacts à court terme
et impacts à long
terme

Impacts nocifs et
impacts bénéfiques

Impacts cumulatifs

**Mais tous les
impacts ne sont
pas traités de la
même manière.**

Plus particulièrement,



**Dans l'ÉIE, il est
PRIMORDIAL de se
concentrer sur les
impacts les plus
importants.**

**Ne perdez pas d'effort et de
temps à analyser et
commenter les impacts qui
ne sont pas importants.**

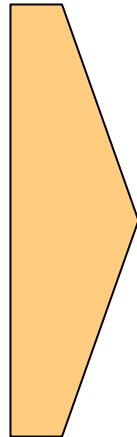
Qu'est-ce qu'une activité?

Nous étudions les impacts des **activités**.
Que sont les activités?

✓ Une activité est :

une réalisation ou un aboutissement souhaité

Par exemple, une route, une production de jeunes plants ou le détournement d'une rivière pour irriguer le sol



L'accomplissement d'une activité nécessite un ensemble **d'interventions**

ACTIVITÉ :

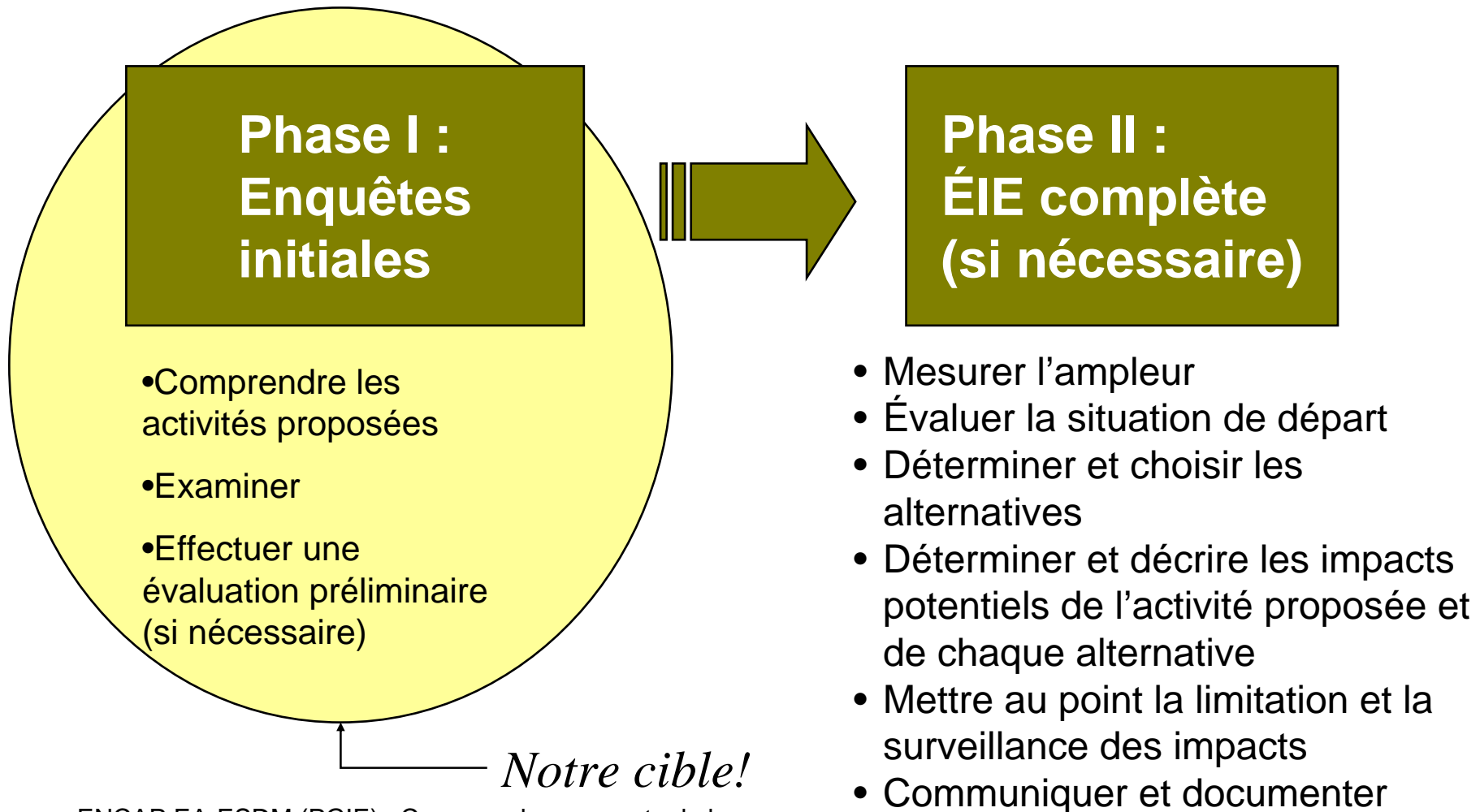
Accès au marché
Remise en état du chemin d'accès

INTERVENTIONS :

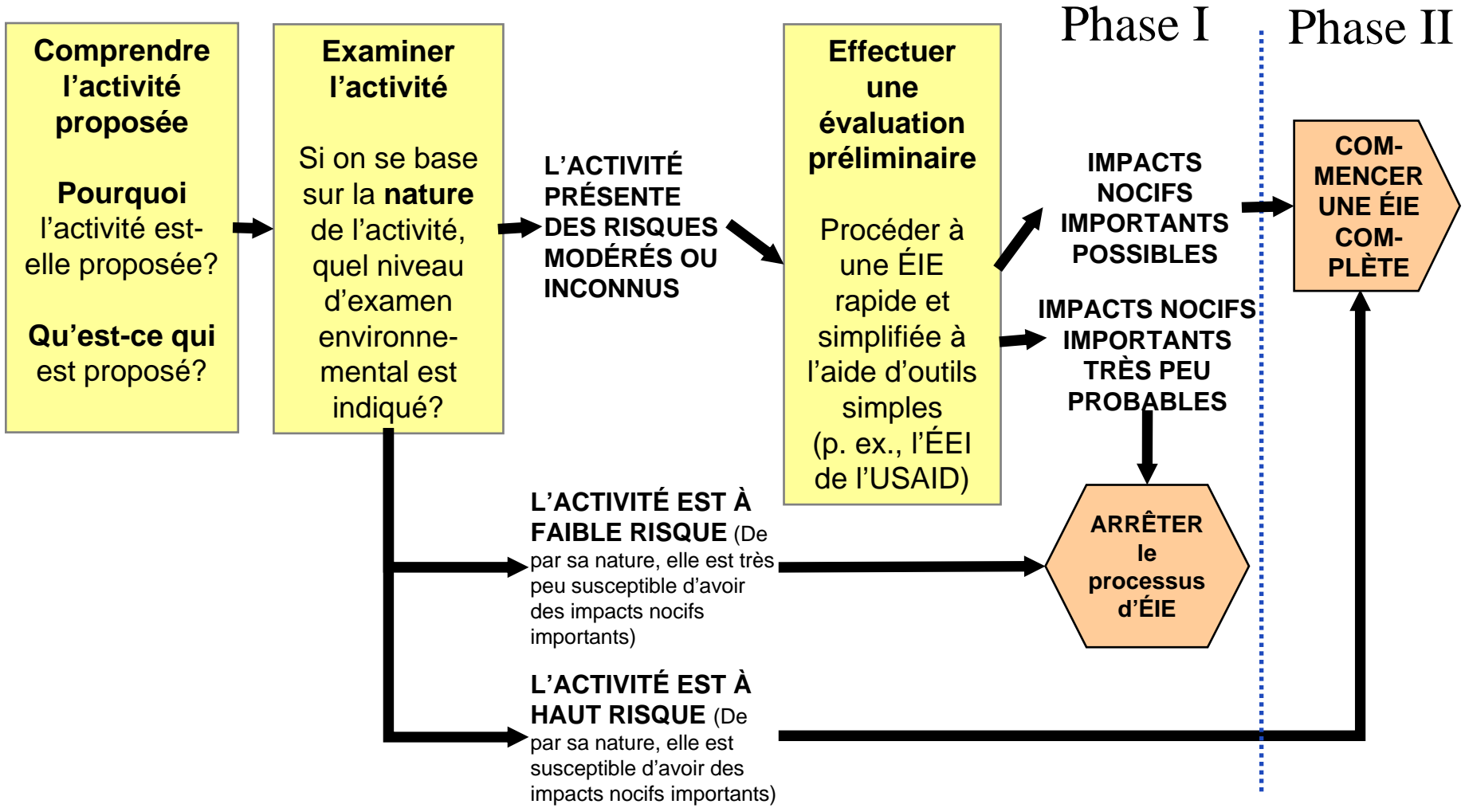
Suivi, nivellement, construction de ponceau, compactage, etc.

Un projet ou un programme peut comprendre plusieurs activités

Le processus d'ÉIE



Phase 1 du processus d'ÉIE



Phase 1 du processus d'ÉIE : Comprendre l'activité proposée

Comprendre les activités proposées

Pourquoi l'activité est-elle proposée?

Qu'est ce qui est proposé?

TOUS les processus d'ÉIE commencent par la compréhension de CE QUI est proposé et POURQUOI c'est proposé.

À la question « **POURQUOI L'ACTIVITÉ EST-ELLE PROPOSÉE?** », la réponse est l'**objectif du développement (O.D.)**.



« la construction d'une route » **N'est pas un O.D.!**

« l'extension de l'accès aux marchés » **Est un O.D.**

Nous devons comprendre l'objectif du développement pour déterminer des alternatives environnementales bien-fondées

Phase 1 du processus d'ÉIE :

Comprendre l'activité proposée

Comprendre
les activités
proposées

Pourquoi
l'activité est-elle
proposée?

Qu'est-ce qui
est proposé?

Une fois que nous avons compris l'objectif du développement, nous devons comprendre entièrement CE QUI est proposé.

Cela inclut **les activités connexes!**

ACTIVITÉ PRIMAIRE : construction d'un barrage de dérivation et d'un canal d'irrigation

ACTIVITÉS CONNEXES :

- contrôler
- négocier le mode de possession des terres
- construire une carrière d'emprunt
- établir un baraquement
- construire une structure temporaire de dérivation
- évacuer la terre et les débris

« Oh la la...
J'ai oublié la
zone
d'emprunt. »



Phase 1 du processus d'ÉIE :

Examiner l'activité

Examiner chaque activité

Si on se base sur la **nature** de l'activité, quel niveau d'examen environnemental est indiqué?

L'EXAMEN PRÉALABLE consiste à se poser des questions très élémentaires concernant la nature de l'activité.

Ces questions :

- NE nécessitent PAS d'analyse.
- NE nécessitent PAS de connaissance **détaillée** des sites, techniques ou méthodes proposées

Exemple de questions à se poser pour l'examen préalable de l'activité : **Est-ce que l'activité implique :**

- la construction d'une route d'accès?
- une irrigation d'envergure?
- l'introduction d'une culture ou d'une espèce agroforestière étrangère?

Phase 1 du processus d'ÉIE :

Examen préalable de l'activité

**Examiner
chaque activité**

Si on se base sur
la **nature** de
l'activité, quel
niveau d'examen
environnemental
est indiqué?

**L'examen préalable classe l'activité
dans une CATÉGORIE DE RISQUE :**

TRÈS FAIBLE RISQUE



Le processus d'ÉIE prend fin

TRÈS HAUT RISQUE



Faire une ÉIE complète

**RISQUE MODÉRÉ
OU INCONNU**




**Faire une évaluation
préliminaire**

**Les résultats du processus
d'examen préalable
déterminent l'étape
suivante du processus
d'ÉIE**

Phase 1 du processus d'ÉIE :

Examiner l'activité

 Tous les organismes donateurs et les lois nationales d'ÉIE ont leur propre série de questions pour examiner l'activité.



L'examen préalable sera étudié dans un module ultérieur

Phase 1 du processus d'ÉIE :

L'évaluation préliminaire

Entreprendre une évaluation préliminaire

Procéder à une
ÉIE rapide et
simplifiée à l'aide
d'outils simples
(tels que
l'évaluation
environnementa-
le initiale ou ÉEI
de l'USAID)

**L'évaluation préliminaire vise à fournir
une documentation et une analyse qui :**

- **Permettent au concepteur de découvrir si les impacts nocifs s'annoncent graves ou non**
- **Permettent à l'analyste de souscrire ou de s'opposer aux conclusions du concepteur**
- **Énoncent la limitation et la surveillance des impacts nocifs**

**L'examen préalable
détermine si
l'évaluation
préliminaire est
nécessaire**

Phase 1 du processus d'ÉIE :

L'évaluation préliminaire

En général, une évaluation préliminaire décrit brièvement

1. Le contexte (Objectif du développement, liste des activités)
2. Une description de la situation de départ
3. Une évaluation des impacts possibles sur l'environnement
4. **La limitation et la surveillance**
5. **Une conclusion recommandée**

Pour chaque activité dont elle fait l'objet, une évaluation préliminaire a 3 possibilités de conclusion :

- **Le projet est très peu susceptible d'avoir des impacts nocifs graves. (Le processus d'ÉIE prend fin)**
- **Grâce à une limitation et une surveillance particulières, le projet est peu susceptible d'avoir des impacts nocifs graves**
- **Le projet est susceptible d'avoir des impacts nocifs graves (une ÉIE complète est requise)**

Qu'est-ce que la limitation?



La limitation est. . .

**la mise en œuvre
d'interventions destinées à
réduire les effets
indésirables d'une activité
sur l'environnement**

**La limitation sera étudiée
dans un module ultérieur!**

Aboutir à une conclusion :

Identifier, prévoir et juger

L'aboutissement à une **CONCLUSION** dans une évaluation préliminaire nécessite 3 étapes :

1

Identifier les impacts potentiels

Beaucoup de ressources décrivent les impacts potentiels des activités courantes à petite échelle.

2

Prévoir les impacts potentiels

Déterminer quels impacts **potentiels** sont susceptibles d'avoir effectivement lieu et, dans la mesure du possible, évaluer leur ampleur.

3

Juger l'importance des impacts potentiels

Déterminer si les impacts prévus sont vraiment nocifs!
SOUVENT, CELA DÉPENDRA DE L'EFFICACITÉ DES INTERVENTIONS DE LIMITATION PROPOSÉES!



Prochains modules. . .

- **Présenter les outils qui aident à déterminer et à prévoir les impacts**
- **Discuter des facteurs qui entrent en jeu lorsqu'on évalue l'importance des impacts**



Nous ne passons à la phase II du processus d'ÉIE que

si

**la phase I indique qu'une
ÉIE COMPLÈTE
est requise**

**La plupart des activités à petite
échelle ne nécessitent pas
d'ÉIE complète!**

Phase 2 du processus d'ÉIE : L'ÉIE complète

L'ÉIE complète a des objectifs et une structure très semblables à ceux d'une évaluation préliminaire.

Cependant, l'ÉIE complète se distingue de façons importantes :

**comprennent le projet, tel que proposé, l'alternative de non-intervention et au moins une autre alternative réelle.*

ENCAP EA-ESDM (PGIE) : Cours sur les concepts de base pour l'ÉIE. Visitez www.encapfrica.org



Un processus formel d'établissement de l'ampleur des impacts précède l'étude du type de problèmes à résoudre



Une analyse des impacts environnementaux est beaucoup plus détaillée



Les alternatives* doivent être formellement définies. Les impacts de chaque option doivent être déterminés et évalués et les résultats comparés.



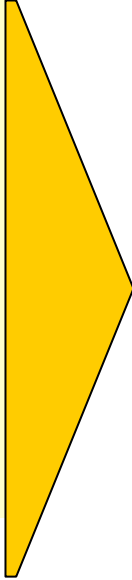
En général, la participation publique est nécessaire.

Une équipe professionnelle ÉIE est en général requise.

Phase 2 du processus d'ÉIE :

L'ÉIE complète

À part quelques ajouts, la caractéristique essentielle de l'évaluation préliminaire est le modèle pour les étapes impliquées dans une ÉIE complète :

1. Contexte (Objectifs du développement, liste des activités)
 2. Description de la situation de départ
 3. Évaluation des impacts potentiels sur l'environnement
 4. Limitation et surveillance
 5. Conclusion recommandée
- 

Étapes de base d'une ÉIE complète

Mesurer l'ampleur

Évaluer la situation de départ

Déterminer et choisir les alternatives

Déterminer et décrire les impacts potentiels de l'activité proposée et de chaque alternative

Comparer les alternatives

Mettre au point la limitation et la surveillance

Communiquer et documenter d'un bout à l'autre

Phase 2 du processus d'ÉIE :

L'ÉIE complète



En bref,

L'ÉIE complète nécessite beaucoup plus d'efforts importants que l'évaluation préliminaire.

Cette étude est réservée aux activités dont l'examen ou l'évaluation préliminaire a indiqué que des impacts importants sont probables.

Qui est impliqué dans l'ÉIE?

Promoteur de l'activité

(en général des commissions)
entreprenant l'ÉIE

Organismes de réglementation/ Organismes d'examen

Grand public

Communautés (hommes et femmes)
Société civile
Secteur privé

En général, la consultation du public n'est REQUISE que pour les ÉIE complètes.

Il convient cependant de procéder aux évaluations préliminaires, parce que :

- La consultation du grand public FACILITE la prévision des impacts. Sans elle, il est très difficile de juger de l'importance des impacts.
- La transparence et l'accessibilité nécessitent la révélation des faits aux parties intéressées.

Rendre l'ÉIE efficace

Pour que l'ÉIE soit un outil efficace pour le PGIE, elle doit :

- **faire partie intégrante du cycle de développement du projet.**

On entreprend l'ÉIE suffisamment tôt pour qu'elle agisse sur la conception du projet

On met au point la limitation et la surveillance développées au cours du processus d'ÉIE.

- **être honnête**

Dans le cadre d'une ÉIE complète, on doit envisager de vraies alternatives

On doit évaluer les impacts de façon honnête.

- **être transparente et accessible**

Les produits de l'ÉIE doivent être clairs et accessibles pour les acteurs principaux.